



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2025

**Présents** : Denis GLAIZOL, Philippe REGAL, Dominique COUTURIER, Chantal REGAL, Keyne ANTOINE, Christiane CHANTIER, Monique DESBOS, Christophe DESCHAMPS, Joël GUILLOT, Florian MINODIER, Marc MORFIN.

**Absents** : Corine FAURE-BASSANO, Véronique MONTET, Vincent CHANAL, Annie BUFFAT-CHAPELLE.

**Absents excusés** : Corine FAURE-BASSANO, Véronique MONTET, Vincent CHANAL, Annie BUFFAT-CHAPELLE.

**Secrétaire de séance** : Chantal REGAL

**20h30** : Monsieur le Maire ouvre la séance. Il demande également au conseil municipal d'approuver le compte-rendu de la séance du 7 mars 2025. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Tarifs eau et assainissement 2026
- Tarifs location salle polyvalente à compter du 1er janvier 2026
- Règlement intérieur de la salle polyvalente Henri Laroux
- Participation aux fournitures scolaires année 2025/2026
- Subventions aux associations
- Convention utilisation piscine intercommunale à Vernoux
- Motion « non aux violences faites aux élus »
- Questions diverses.



**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2026**

EAU :	- abonnement compteur :	78,00 €
	- Prix du M3 d'eau :	1.80 € jusqu'à 300 m3 1.55 € au-delà de 300 m3
ASSAINISSEMENT :	- abonnement :	26,00 €
	- consommation :	0.71 € /m3 d'eau consommé

A ces tarifs s'ajoutent les taxes en vigueur au titre de la pollution domestique et pour la modernisation des réseaux de collecte.

Les frais de fermeture de compteur et d'ouverture seront facturés selon le tarif suivant :

Fermeture de compteur : 175.00€

Ouverture de compteur : 175.00 €

**TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE 2026**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les tarifs par rapport à l'année 2025.

**REGLEMENT SALLE POLYVALENTE**

Il est fait part aux élus de la nécessité de modifier et compléter le règlement de la salle polyvalente suite à de nombreuses incivilités et afin de définir précisément le cadre de la location.

Toutes les associations de la commune, qui bénéficient d'une location à titre gratuit par an, devront signer le contrat.

Il est rappelé que les utilisateurs de la salle, à la fin de toutes manifestations, même lors d'une mise à disposition à titre gratuit, doivent procéder au nettoyage en se servant du matériel mis à leur disposition.

En cas de non-respect, des heures de ménage seront facturées 16€/heure et la mise à disposition à titre gratuit pour les associations pourra être suspendue.



## PARTICIPATION AUX FOURNITURES SCOLAIRES ANNÉE 2025/2026

Le conseil municipal accorde une participation de 47,00 euros par élève pour l'achat des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2025/2026.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

123 SOLEIL DES ARTISTES A L'HOPITAL	120,00 €
A.D.A.P.E.I. DOUX-EYRIEUX	120,00 €
AMICALE LAIQUE D'EMPURANY	200,00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	200,00 €
AMITIE ET LOISIRS	200,00 €
ASSOCIATION LOU BOU TEN	140,00 €
ASS.COMMUNALE DE CHASSE	200,00 €
ASS.DEPT.DE PROTECTION CIVILE	120,00 €
ASS.ECRAN VILLAGE	120,00 €
ASS.CANT. ANCIENS COMBATTANTS	120,00 €
CENTRE CANT. JEUNES AGRICULTEURS	70,00 €
COMITE DEPT LIGUE CONTRE LE CANCER	120,00 €
COMITÉ DES FÊTES D'EMPURANY	200,00 €
ECOLE DU CHAT	50,00 €
FNSEA ARDECHE	70,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	200,00 €
FOYER DES JEUNES	200,00 €
GROUPE JOIE ET AMITIE	120,00 €
GRPT DEFENSE FLEAU ATMOSPHERIQUE	370,00 €

Il est précisé que le montant des subventions n'avait pas été revalorisé depuis 2014.

## CONVENTION UTILISATION DE LA PISCINE DE VERNOUX

Monsieur le Maire, donne lecture à l'assemblée du projet de convention entre la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, l'école primaire publique d'Empurany et la commune définissant les conditions d'utilisation de la piscine intercommunale de Vernoux en Vivarais pour une série de 4 séances avec les enfants de l'école primaire publique, pour un montant total de 600 euros.

## QUESTIONS DIVERSES

- Suite à la visite de la maison de village située 230 Rue de Servolles. Une proposition d'achat à 17 000€ va être faite.
- Un stagiaire de l'école de production de Macheville viendra au service technique la semaine du 12 au 16 mai
- La vigne a été plantée à l'entrée du village
- Restaurant communal : Du matériel de cuisine d'occasion et en bon état a été réceptionné la semaine du 9 avril
- Les bancs de l'église vont devoir être traités



## TOUR DE TABLE

**Chantal** : la plantation des fleurs sur la commune est prévue le 06 mai à 14h00

**Dominique** : RAS

**Keyne** : RAS

**Christiane** : Problème de stationnement de voitures gênantes dans la rue du Val

**Monique** : RAS

**Marc** : RAS

**Philippe** :

- Pour remettre en service des buses dans les fossés au niveau de l'intersection route du lac et route du col du perrier et à la Johanna, une entreprise a été sollicitée afin de les curer.
- Suite à la démolition de l'ancienne grange au lieu-dit Chanareille, des travaux de voirie ont été fait afin d'élargir pour une meilleure visibilité
- Le remblai de Chanareille a permis de réparerles routes au niveau du captage des cottetes et la montée de la chapelle, suite aux éboulements de 2023.
- L'écoulement de l'eau a été canalisé au niveau du réservoir de beaubrette pour améliorer l'accessibilité.
- Les fossés ont été curés à Valayer, Beaubouchard, le bâtiment, la johanna, la chave, le crouzat et route du col du perrier
- Le remblai récupérer avec les travaux d'eiffage a permis d'aménager « aux fosses ».

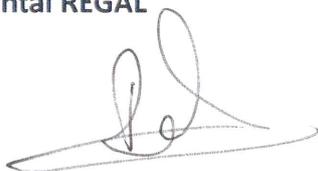
**Joël** : les travaux d'élargissement du virage de Coste Mazet sont terminés. Les chauffeurs de camion sont satisfaits.

**Florian** : RAS

**Christophe** : RAS

**Monsieur le Maire lève la séance à 23h45.**

La secrétaire de séance  
Chantal REGAL



Le Maire  
Denis GLAIZOL

